

International Lake Champlain - Richelieu River Study Board

Groupe d'étude international du lac Champlain et de la rivière Richelieu

Groupe consultatif public (GCP) Compte rendu

Date: le 26 août 2020 de 15h à 17h (avec TEAMS et par téléphone)

Participants: Lori Fisher, Philip von Bargen, Teresa Gagnon, Julie Robert (pour Jérémie Lettelier), Renée Rouleau, Steve Peters, Mark Malchoff, Marla Emery, Kristine Stepenuck (Coprésidente É.U GCP), Madeleine Papineau (Coprésidente Canada GCP), Deborah Lee (Coprésidente de l'étude É.U.), Jean-François Cantin (Coprésident de l'étude, Canada), Bill Richmond, Michael Laitta, Pierre-Yves Caux, Michele D'Amours, Marion Melloul, Mae Kate Campbell et Céline Desjardins.

1. Accueil et liste des participants

La coprésidente É.U. du GCP a accueilli Steve Peters, le nouveau membre américain au sein du GCP et chacun s'est présenté par la suite.

2. Approbation du compte rendu de la rencontre du GCP du 16 mars 2020

La coprésidente Canada du GCP a demandé aux membres de lui soumettre toute modification du compte rendu par courriel d'ici le 28 août. Si aucune modification ou changement n'est reçu, le compte rendu sera considéré comme approuvé.

3. Mise à jour de la planification des rencontres publiques virtuelles Ordre du jour

La coprésidente Canada du GCP a souligné que l'ordre du jour fournit les dates des rencontres publiques et elles peuvent être communiquées aux collaborateurs et aux parties prenantes. Les webinaires seront organisés avec TEAMS. Les participants sont invités à s'inscrire à l'avance et recevront un lien TEAMS. Il y aura aussi un numéro de téléphone sans frais pour les participants n'ayant pas accès à Internet. Les vidéos ne peuvent pas être visionnées pendant le webinaire en raison de problèmes potentiels de qualité lors de la diffusion en continu. Les liens vers les vidéos seront donc envoyés à l'avance aux participants inscrits. Elle a aussi partagé les conseils reçus du groupe qui planifie les rencontres publiques virtuelles soit de garder le déroulement aussi simple que possible et donc de ne pas diviser les participants en sous-groupes.

La version préliminaire de la présentation sur l'étude du LCRR

La coprésidente É.U. du GCP a précisé que la présentation pour les rencontres publiques est basée sur le PowerPoint développé pour les rencontres avec les entités politiques américaines, qui ressemble à la version utilisée au Canada au printemps. L'objectif est d'avoir une présentation de haut niveau d'environ 20 minutes. La coprésidente É.U. du GCP et le coordonnateur du partenariat et de la sensibilisation É.U. ont simplifié la présentation pour le public. Les groupes de travail techniques (GTT) ont demandé de s'assurer qu'il y a un équilibre entre les 4 thèmes dans la présentation. La coprésidente É.U. du GCP a affiché le PowerPoint et a guidé les participants à travers son contenu. La présentation donne un aperçu des progrès de l'Étude à ce jour, de la raison d'être de l'Étude et de ses objectifs, présente la région de l'Étude et les endroits les plus inondés en 2011, démontre que les inondations sont un problème récurrent dans le bassin versant et parle des deux principaux axes de l'étude: la réduction des niveaux d'eau élevés et la réduction de la vulnérabilité aux inondations. On a décidé d'appeler les thèmes des objectifs, car cela est plus simple et plus compréhensible pour le public. Les objectifs seront présentés en fonction de ce qui passe dans l'étude. La coprésidente É.U. du GCP voulait savoir si les 4 thèmes/objectifs sont équilibrés ou non dans la présentation.

La présentation montre les critères que le Conseil utilisera pour prendre des décisions et discute ce qui a été fait dans la rivière Richelieu qui a eu un impact sur les niveaux d'eau. Ensuite, on présente les six alternatives structurelles et des éléments visuels pour montrer les améliorations en termes d'impacts des inondations au Canada et aux États-Unis. Ceci fournira un contexte significatif pour les gens dans les deux pays. Ensuite, la présentation aborde le deuxième objectif (utilisation des milieux humides) ainsi que la prévision des inondations et ce qui a été fait du côté social, politique et économique pour comprendre les besoins et les réactions des communautés. Ensuite, la présentation montre la gestion des plaines inondables et ce que l'Étude est en train de développer pour faire des recommandations, en commençant par les modèles qui ont été développés en conjonction avec l'étude. La présentation se termine par les prochaines étapes et possiblement un échéancier jusqu'à la fin de l'étude qui est à développer d'ici les rencontres publiques. L'idée de tenir des webinaires techniques est présentée. Ceux-ci permettraient aux personnes intéressées d'en apprendre plus sur le contenu technique des projets. L'intérêt pour ces webinaires sera mesuré à l'aide d'un sondage dans TEAMS lors de chaque rencontre publique. À la toute fin de la présentation, un aperçu de la plateforme TEAMS est donné afin que les participants sachent comment participer à la session questions-réponses.

Commentaires sur la présentation

- Un membre du GCP trouve qu'il est nécessaire de communiquer clairement les impacts en amont et en aval des différentes solutions structurelles et pas seulement en termes de niveau d'eau. Dans la section de la rivière en aval du canal, il y a une espèce menacée (Chevalier cuivré) qui préoccupe les groupes locaux et l'étude doit s'assurer que les solutions ne lui nuiront pas. Il souhaite que l'Étude regarde ces enjeux plus larges et les communique au public.
- Un autre membre du GCP a noté que la diapositive 8 fait référence aux pièges à anguille et précise que ces pièges ont été enlevés mais que les fondations restent dans la rivière et que se sont-elles qui affectent toujours le niveau de l'eau. Dans les vidéos, on utilise le terme vestige des pièges à anguille ce qui est plus approprié.
- Il a aussi remis en question les chiffres donnés dans la page commentaire de la diapositive 9 pour les changements de niveau d'eau après un dragage et une dérivation.

- La coprésidente É.U. du GCP vérifiera les chiffres. Il note aussi un problème similaire à la diapositive 10.
- Le coprésident du Groupe d'étude canadien a répondu au commentaire initial sur les impacts en amont et en aval, en indiquant que nous disposons des informations nécessaires pour traiter ces points et que nous le ferons. Il a demandé à son équipe de produire des diapositives pour montrer que les modèles utilisés dans le cadre de l'Étude prennent en compte la portion en aval du canal de Chambly. De plus, un des critères d'évaluation de l'Étude est de ne pas créer de problème ailleurs en exploitant une dérivation. Il pense qu'une histoire convaincante sur les outils que l'Étude a mis en place pourrait être racontée. Il a souligné que l'étude dispose de bons modèles hydrodynamiques qui représentent la réalité et d'une manière à laquelle les gens peuvent faire confiance. Il y a des indicateurs qui sont disponibles et qui peuvent être calculés pour regarder leurs réponses à une inondation avec ou sans la dérivation et ainsi quantifier les impacts. L'étude a une série d'indicateurs de performance (IP) dont le Chevalier cuivré et ils seront utilisés pour analyser l'ensemble du système. Il a y aussi le groupe d'analyse sociale, politique et économique (SPE) qui a fait du bon travail en contactant et posant des questions aux parties prenantes et qui a reçu un grand nombre de commentaires. Il pense qu'il serait intéressant de fournir une occasion au groupe SPE de partager ce qu'il a entendu jusqu'à présent.
 - La coprésidente Canada du GCP a indiqué que la demande avait été faite au groupe SPE de fournir une diapositive en ce sens pour la présentation. Le coprésident canadien aimerait plutôt 2 diapositives pour bien saisir la perspective qui a été entendue au Québec et autour du lac Champlain. Un membre du GCP a ajouté que le GCP a déjà discuté du besoin de mettre l'emphase sur les améliorations à apporter aux prévisions et aux réponses à ces prévisions. Le coprésident canadien aimerait visualiser comment des informations sur les prévisions pourraient éclairer la prise de décision pour n'ouvrir la dérivation que lorsque c'est nécessaire et ainsi permettre une approche de gestion intégrée. La même personne a indiqué qu'elle aimerait voir une simulation du système ISEE pour un cas avec et sans la solution du canal. Le coprésident canadien est d'accord et a indiqué qu'il existe présentement des informations sur la façon dont les principaux IP répondent avec l'option 'statut quo'. Le modèle est essentiellement exécuté dans ce scénario et ensuite une dérivation est appliquée lorsque le niveau d'eau atteint le seuil d'inondation mineure. Le modèle simule l'ouverture de la dérivation et sa fermeture lorsque le lac descend sous son seuil d'inondation. Ainsi, les mêmes IP sont calculés avec ces nouveaux niveaux d'eau et la différence est analysée. Communiquer cette information enverrait le message que l'Étude dispose d'outils pour analyser les impacts et commence à évaluer le rendement relatif de certaines mesures.
- Un membre du GCP trouve que la présentation était bien conçue et efficace mais que dans certains graphiques, les différences que l'on veut mettre en évidence ne ressortent pas. Sur les diapositives 12 et 13 en particulier, et les autres diapositives qui montrant les différences de niveaux d'eau à Saint-Jean-sur-Richelieu, peut-être que les couleurs

- pourraient être modifiées pour qu'il soit plus facile de détecter les différences dans ces images.
- Un autre membre du GCP a demandé des précisions sur le sujet exact du webinaire technique numéro 3. La coprésidente É.U. a répondu qu'il porte sur les dommages potentiels aux résidences dans le secteur avec la stratégie d'atténuation proposée par l'Étude. On communiquera que ces mesures conduiront à moins de dommages.
 - Le membre du GCP a souligné que tout le long de la rivière Richelieu, plusieurs communautés ont un nombre important de résidences le long de la rivière et seraient inquiètes si une suggestion était faite de ne pas reconstruire ces maisons. Le coprésident canadien a précisé que les décisions ne seront pas prises sur la base des IP, le seul rôle des IP est de quantifier le rendement relative des quelques mesures sélectionnées pour minimiser les crues et le risque d'inondation. Les IP seront utilisés pour développer un rapport coûts-avantages, et l'étude doit recommander une mesure avec un rapport positif afin de justifier la mise en œuvre d'une mesure d'atténuation.
 - Le membre du GCP a répondu que le titre était un peu rebutant, qu'il pouvait être interprété comme l'étude recommandant la destruction des résidences.
 Une coprésidente du GCP changera le titre du webinaire 3.
- Un membre du GCP a demandé si le développement à venir potentiellement (par exemple l'expansion des centres urbains autour de Plattsburgh et Burlington) est pris en compte lors de l'élaboration du rapport coûts-avantages? Est-ce que l'infrastructure étudiée prend en considération ce qui arrivera si la situation s'aggrave compte tenu des changements climatiques et du développement futur? Présentement, le territoire n'est pas très développé autour du lac mais quel serait l'impact sur les niveaux d'eau s'il y a plus de développement? Est-ce que les solutions étudiées sont évaluées pour savoir si elles seraient toujours efficaces si la situation était pire qu'en 2011?
 - Le coprésident canadien a répondu que l'étude examine la manière dont les changements climatiques peuvent affecter les futurs apports en eau, notant qu'il s'agit d'une question difficile à trancher mais que l'Étude utilise les meilleurs outils possibles pour établir des scénarios d'apport en eau en tenant compte des changements climatiques afin de voir si les apports en eau pourraient se détériorer et pour quantifier leur ampleur. L'étude considère les informations sur le développement actuel et ne fait pas de prévisions sur les changements dans le développement. Il a souligné que le legs de l'étude sera que les modèles et les outils pourront être utilisés par les communautés une fois l'étude terminée de sorte qu'elle puissent appliquer les outils aux questions de croissance futures et évaluer les impacts. On aurait pu le faire mais l'étude ne travaille pas sur ce point.
 - La liaison CMI canadienne a noté que le graphique illustrant le projet de recherche sur les milieux humides (Thème 2) révèle que la quantité actuelle de milieux humides a atténué de 10% la crue de 2011. Si le développement se poursuit, il faut en conclure que les milieux humides existants doivent être protégés. Un membre du GCP a répondu que l'étude fera cette recommandation avec les solutions structurelles potentielles, mais dans un scenario pessimiste,

les milieux humides seraient tout de même développés. La coprésidente É.U. du GCP a ajouté que l'état du Vermont est vraiment investi dans les solutions basées sur la nature et qu'en raison des problèmes de phosphore et des limites des charges quotidiennes, beaucoup d'efforts sont faits pour restaurer les milieux humides et accroître l'infrastructure verte. L'état du Vermont protège les milieux humides à des fins de qualité de l'eau mais il y a aussi des bénéfices en termes de réduction des inondations.

- La coprésidente É.U. du GCP a noté que les changements suggérés ajouteraient 10 minutes de contenu à la présentation. Elle a demandé au groupe si les informations discutées devraient être ajoutées et, dans l'affirmative, quelles autres informations doivent être retirées de la présentation.
- Le coprésident canadien a précisé que sur la diapositive 10, l'Étude pourrait ne pas avoir les chiffres nécessaires pour remplir le tableau qui y était présenté pour le dragage ou le déversoir. Les calculs pour ces mesures auraient nécessité beaucoup d'analyse, c'est pourquoi l'Étude s'est concentrée sur les alternatives plus prometteuses. Par exemple, considérant le volume de dragage qui serait nécessaire pour certaines alternatives, elles ne passeraient jamais l'étape de l'évaluation environnementale donc les calculs n'ont pas été poursuivis. Il a été suggéré de donner des explications sur cette diapositive en se basant sur les questions que le public a eues par le passé. Même si nous n'avons pas les mesures spécifiques, le public a besoin d'une sorte d'information quantifiable sur les différences afin de prendre une décision. Le coprésident canadien a répondu que la décision du Conseil peut documenter les raisons pour lesquelles ces alternatives n'ont pas été retenues, mais pour les diapositives 9 et 10, si nous n'avons pas les informations pour les étayer, devraient-elles même être présentées? La coprésidente Canada du GCP précise que ces alternatives sont montrées dans les vidéos, il serait donc bon de les mentionner dans la présentation pour des raisons de transparence.
- La coprésidente É.U. du GCP a noté que les alternatives sont toutes expliquées dans la vidéo, et se demande si la présentation ne devrait pas simplement commencer par la dérivation par le canal, puisque le public peut s'informer sur les autres options qui ne sont pas poursuivies à partir des vidéos.
- Le coprésident canadien croit que les diapositives montrant les modèles doivent être comparables. Présentement, les diapositives 11 et 12 comparent différents modèles à différents endroits.
 - Un membre du GCP a ajouté que le public doit pouvoir voir facilement les différences que l'étude veut mettre en évidence, et que des efforts supplémentaires doivent donc être déployés pour que cela se produise.
 - La coprésidente É.U. a demandé si la couleur pouvait être modifiée dans ISEE. Le coprésident canadien a répondu qu'on pourrait possiblement changer le contraste des couleurs ou le zoom. Dans la deuxième diapositive, on pourrait possiblement seulement changer la zone et choisir un endroit où les différences sont plus prononcées. Selon lui, les informations actuelles présentées à la diapositive 12 sont préoccupantes car elles comparent l'inondation lorsque le niveau du lac atteint 100 pieds (le seuil bas) à l'inondation lorsque le niveau du lac atteint 106 pieds, ce qui n'a jamais été atteint. Il a souligné que le même

événement doit être montré sur ces diapositives. La diapositive 12 montre l'inondation de 2011 et l'inondation qui aurait eu lieu avec la dérivation, la diapositive 13 montre quelque chose de différent. Une diapositive montre l'impact d'une mesure, l'autre montre deux situations différentes. La coprésidente Canada du GCP a indiqué qu'on réexaminera ces deux diapositives.

- La coprésidente É.U. du GCP a demandé aux membres du GCP de lui envoyer leurs suggestions d'information qui pourrait être coupée de la présentation afin de permettre l'ajout des diapositives supplémentaires que le coprésident canadien a demandé d'ajouter et ainsi limiter la présentation à environ 20 diapositives.
- Un membre du GCP a reconnu l'importance d'avoir le même type de comparaison pour que les gens puissent comprendre, mais elle a noté qu'en même temps, les gens sont très intelligents, donc le plus important est de donner au public des informations bien présentées. La carte des inondations de 2011 est utile, mais l'emplacement actuellement présenté est trop restreint et un territoire plus large pourrait aider à mieux illustrer la différence. Elle a suggéré d'avoir un tableau présentant les alternatives et les effets qu'elles auraient, comme la réduction des débits de pointe, le coût, le temps et l'acceptabilité.
 - La coprésidente É.U. du GCP a convenu que cela serait utile, mais n'était pas sûr que l'Étude puisse fournir ces chiffres présentement. Le membre du GCP a suggéré de présenter des informations qualitatives, telles que le coût approximatif présenté avec un certain nombre de signes de dollar (\$\$\$ contre \$). Elle a déclaré qu'il est important de donner des limites aux personnes au début de la présentation.
 - Le coprésident canadien a suggéré que ces deux diapositives pourraient utiliser la même comparaison à partir du même modèle, mais qu'elles pourraient également contenir quelques données telles que le nombre de kilomètres carrés de terres qui ne seraient plus inondés grâce à la mise en œuvre de cette mesure. Ce genre de données pourrait être ajouté si le visuel n'est pas assez frappant. La coprésidente É.U. du GCP a recommandé d'utiliser plutôt le nombre de maisons qui ne serait plus inondées car c'est plus tangible.

Revue des vidéos

• La coprésidente É.U. du GCP a indiqué qu'hier, les coprésidentes ont rencontré les réalisateurs des vidéos et ont partagé les commentaires reçus sur les vidéos à ce jour. Elle a dit que la musique pourrait changer dans la vidéo n°1 car il était difficile de faire la transition entre les différents mythes, donc la musique pourrait être changée pour aider à délimiter ceux-ci. (Les commentaires sur la musique sont les bienvenus pour toutes les vidéos; c'est pourquoi la musique n'a pas encore été achetée).

Vidéo n°1

 Un membre du GCP pense que cette vidéo serait mieux présentée en tant que deuxième d'une série et ne devrait être la première vidéo présentée. Elle a suggéré d'ajouter une carte pendant la première partie de la vidéo pour montrer où les différents endroits abordés sont localisés. Ceci ajouterait une vue d'ensemble sans prendre beaucoup de temps.

- Un membre de l'étude a fait remarquer que la façon dont les mythes sont présentés par le narrateur donne l'impression qu'il s'agit de faits (on ne prononçant pas le mot "mythe" avant de présenter le mythe, on peut croire qu'il s'agit d'un fait). Si on ne regarde pas la vidéo où il est écrit "Mythe #X" pendant qu'il énonce le mythe, on pourrait penser que c'est un fait. Certaines personnes ne peuvent qu'écouter les vidéos, ce qui rendrait la distinction encore plus difficile. Le coprésident Canada en convient.
- De plus, une préoccupation a été exprimé du fait que, lorsque le public qui croit à ces mythes écoutera cette vidéo, la façon dont on dit que le mythe n'est pas vrai n'est pas suffisant si on n'explique pas pourquoi. La vidéo dit qu'il y a des mythes, mais elle s'adresse aux personnes qui croient à ces mythes. La réalité est que les infrastructures ont changé les niveaux d'eau. La vidéo doit reconnaître les réalités qui ont contribué à l'apparition de ces mythes et faire comprendre que oui, ces infrastructures existent, mais elles n'ont pas d'impact significatif sur le lac lui-même. On pourrait inclure un tableau disant oui, les infrastructures ont eu cet impact, mais pas l'impact qui a créé le mythe. Le membre du GCP a souligné l'importance d'expliquer clairement cette information aux gens afin qu'ils cessent de blâmer l'autre partie. C'est une petite chose de s'assurer que les gens comprennent que oui, il y a des barrages, ils ont eu ces impacts, mais peut-être pas les impacts que vous pensez, sinon ils pourraient rester sceptiques et vous ne voulez pas cela.
- Un membre du GCP a fait remarquer que l'une des vidéos présente les causes des inondations comme provenant principalement de la nature, mais que l'autre vidéo parle de causes comme les changements anthropiques sur le territoire, puis dit qu'il y a ce mythe, puis dit qu'il y a d'autres causes comme les modifications du territoire, les routes et le développement humain. Il serait peut-être bien que cette vidéo ou l'autre montre l'impact de chaque facteur ainsi les gens pourraient comprendre l'importance de chacune des causes des inondations.
 - La coprésidente É.U. du GCP a demandé si la présentation de ces informations de manière cumulative fonctionnerait, et si l'Étude disposait de ces données ? Elle a précisé qu'avec les pièges à anguille et l'élargissement du canal, le niveau de l'eau a changé de 22 pouces, mais elle n'est pas sûre que l'étude ait quantifié l'impact individuel de ces deux actions.
 - Le membre du GCP a suggéré qu'on pourrait présenter un graphique circulaire en soulignant le facteur le plus important qui provoque l'augmentation des niveaux d'eau dans le bassin versant. Par exemple, en 2011, la grande accumulation de neige est considérée comme une cause.
 - La coprésidente Canada du GCP a convenu que cette information serait très intéressante, mais elle ne pense pas que l'étude ait cette information en main d'où la difficulté de faire un graphique circulaire. Voulons-nous comparer 1860 à 2011? Elle consultera le rapport "Causes et impacts" et pour voir si ces informations sont disponibles.
- Un membre du GCP a suggéré d'ajouter des liens à la fin de chaque vidéo pour orienter les gens vers plus d'informations.

- Le coprésident canadien était d'accord et a suggéré d'ajouter également les liens vers les webinaires techniques. La coprésidente É.U. du GCP a répondu que les informations pourraient se trouver dans l'invitation mais pas dans les vidéos, car on souhaite que les vidéos soient intemporelles.
- La liaison américaine de la CMI ne voyait pas une explication de ce qu'est la CMI et des raisons pour lesquelles elle s'occupe de ce travail dans aucune des vidéos. La coprésidente Canada du GCP pensait que cette information se trouvait dans la première vidéo qui est déjà en ligne mais elle allait le vérifier.

Vidéo n°2

- Un membre du GCP a fait remarquer que la partie de la vidéo montrant comment les humains ont modifié les paysages se déroulait très rapidement, et que le message et l'image n'étaient pas bien liés. Elle aurait aimé voir l'évolution du développement d'une zone et la façon dont cela a affecté les niveaux d'eau. On verrait le développement et la façon dont les cours d'eau ont été redressés ainsi que l'augmentation du ruissellement, mais ce message ne passe pas. La coprésidente Canada du GCP a convenu qu'elle avait également un problème avec cette section.
- La coprésidente É.U. du GCP a précisé qu'elle avait obtenu 90 % des séquences des vidéos gratuitement et donc que la qualité était variable. Elle a demandé aux vidéastes d'utiliser les images produits par le groupe technique MGAI pour montrer le développement au fil du temps, mais que la qualité n'était pas suffisante. Elle a indiqué que les coprésidentes du GCP travaillent à l'identification de séquences supplémentaires et a demandé aux membres du GCP de leur faire savoir s'ils en connaissaient. Les coprésidentes du GCP sont ouvertes à l'idée d'apporter des séquences supplémentaires et différentes.
- La coprésidente Canada du GCP a suggéré d'inclure le lien vers la brochure sur les Causes et les impacts.

<u>Vidéo n°3</u>

- La coprésidente É.U. du GCP a noté qu'actuellement la représentation de la dérivation vers le canal n'est pas correcte, mais qu'elle sera corrigée. Elle a indiqué que la prise des images à partir d'un drone avait été arrangée par le gestionnaire de l'étude canadienne et que la qualité est bonne.
- Un membre du GCP a trouvé que cette vidéo était intéressante car elle montre les solutions structurelles possibles et fournit beaucoup d'informations, mais qu'elle pourrait également créer une certaine confusion en raison des lacunes dans les connaissances de l'Étude. On dit que le Conseil réfléchit à chacune de ces solutions, mais nous ne savons pas leurs efficacités. Dans un monde idéal, l'Étude serait en mesure de classer par priorité les solutions. Serait-il possible d'inclure un encadré lors de la présentation de chacune des alternatives qui fournit 2 ou 3 informations sur chaque alternative (comme la réduction du niveau de l'eau, le coût ou l'impact environnemental)? Cette information pourrait plutôt être couverte dans la présentation pour la réunion publique, mais l'avoir en toile de fond dans la vidéo serait utile pour la discussion.

- La coprésidente É.U. du GCP a demandé à la coprésidente américaine si le Conseil avait classé les alternatives à l'aide de cette information en février ? Elle se rappelle avoir eu certaines de ces informations du groupe technique MGAI.
- La coprésidente Canada du GCP a souligné que le message que la vidéo ne transmet pas est que depuis le mois d'avril, l'Étude ne se concentre que sur la dérivation par le canal de Chambly, suite à une décision du Conseil en tenant compte des critères. Un membre du groupe technique MGAI a fourni un tableau complet expliquant les informations associées aux mesures d'atténuation, mais il était trop compliqué pour inclure dans la vidéo. De plus, le rapport sur les alternatives structurelles ne sera pas disponible d'ici les réunions publiques. Elle a suggéré que le GCP examine un autre outil pour expliquer cette décision, puisque la nécessité d'expliquer le contexte de ce choix a été un thème de discussion aujourd'hui.
 - La coprésidente É.U. du GCP a aimé l'idée précédente d'inclure des symboles pour souligner les différences entre les alternatives.
 - Le coprésident canadien a convenu de la nécessité de fournir une certaine justification des décisions sinon on pourrait avoir des problèmes. La suppression des vestiges des pièges à anguille entraînerait une baisse des niveaux d'étiage du lac et les déversoirs ou barrages gonflables nécessiteraient beaucoup de dragage, ce qui ne semble pas faisable en raison des impacts environnementaux. Il y a des raisons importantes pour lesquelles ces mesures ne sont pas plus étudiées. Présenter ces raisons dans un grand tableau serait difficile à comprendre, mais peut-être pourrait-on en extraire les raisons et les présenter de manière claire.
- Un membre du GCP trouvait la vidéo suffisamment pertinente et ainsi on laisse les
 options ouvertes car l'étude est toujours en cours. On fournit les raisons des décisions
 prises, mais ne verrouille pas l'Étude à une seule décision et explique que les progrès
 sont toujours en cours. C'est une façon de permettre au public d'obtenir plus
 d'informations. De cette façon, les gens ne peuvent pas revenir devant le Conseil et
 l'accuser d'avoir tort.
 - Un autre membre du GCP était en accord, mais note que présentement la référence à la fin des vidéos est générale, et suggère d'ajouter un lien plus spécifique au moins à cette vidéo, ou peut-être d'ajouter un raccourci vers le site web LCRR à chaque vidéo.

Vidéo n°4

- Un membre du GCP a suggéré que lorsque la vidéo mentionne le redressement des cours d'eau, on devrait monter un exemple d'avant et d'après.
 - Un autre membre était aussi d'accord. Il y a une séquence chronologie dans la vidéo, mais elle va très vite et devrait être ralentie. Les images montrent l'élargissement du canal, mais c'est trop vite pour bien voir le changement.
 - La coprésidente canadienne a ajouté que si vous zoomez suffisamment sur la séquence actuelle du canal, il y a un ruisseau à droite de l'image. Sur l'image après l'élargissement du canal, ce ruisseau est redressé. Il y a donc deux choses intéressantes dans ces plans à mettre en évidence

- Un membre du GCP a suggéré d'utiliser un encadré ou des flèches au-dessus du ruisseau et du canal pour illustrer les changements afin qu'ils soient clairs pour ceux qui regardent la vidéo.
- Un membre du GCP a suggéré qu'un message à retenir de la vidéo devrait être que les municipalités doivent passer des lois pour empêcher le redressement des cours d'eau.

Discussion

- Un membre du GCP était d'accord avec les autres pour simplifier les graphiques et les ensembles de données. Par exemple, "XX nombre de maisons seront sauvées grâce à cette solution", ou "XX nombre de kilomètres carrés ne seront pas inondés". Il peut être utile de montrer des cartes en corrélation avec les niveaux d'inondation. Si le dragage peut faire baisser le niveau du lac de 6", alors montrez la comparaison entre la crue de 2011 et ce qui serait 6" de moins.
 - La liaison de la CMI américaine a suggéré qu'un balayage d'image pourrait être utilisé pour illustrer le changement.
 - La coprésidente É.U. du GCP a suggéré que la diapositive 11 du PowerPoint pourrait être une information utile ici
 - Un membre du GCP a suggéré de montrer en bleu sur une carte où se trouve actuellement le lac, en rouge où il se trouvait en 2011, et en violet où il se trouverait avec une inondation similaire à celle de 2011 si une mesure d'atténuation était mise en œuvre.
- Le coprésident canadien voulait savoir qui allait être chargé de contacter les groupes de travail techniques pour obtenir toutes les informations demandées ? Les nouvelles cartes, le nombre de maisons qui seraient sauvées, ce genre d'informations. La coprésidente É.U. du GCP apportera ces informations à l'équipe de planification des réunions publiques, qui compte des représentants de tous les GTT.
- Les coprésidentes du GCP ont demandé aux membres du GCP de compléter le sondage sur les sujets possibles des webinaires techniques.

Rôle des membres du GCP lors des réunions publiques

- La coprésidente Canada du GCP a précisé qu'en français, André Champoux sera le modérateur et que Céline Desjardins surveillera le chat et aidera avec la technologie. Elle a demandé si un membre américain du GCP était intéressé à aider pour les webinaires en anglais. On prévoir faire une répétition générale de la réunion la semaine avant les 29 et 30 septembre. Céline a offert son aide pour les webinaires en anglais. Renée a aussi offert son aide. Mark s'est porté volontaire pour aider à surveiller le chat lors de la session du matin en anglais.
- La coprésidente É.U. du GCP voulait savoir si les membres du GCP voulaient garder un oeil sur le chat, et aider les modérateurs à ne pas manquer une question ou ne pas passer à côté d'un sujet. Les membres du GCP pourraient également contribuer à la réflexion sur ce que l'étude doit faire en réponse aux questions ou préoccupations soulevées, puisque c'est l'un des rôles du GCP.

4. Promotion, publicité et communication

- La conseillère en communication a indiqué que la carte postale annonçant les réunions a été diffusée. La carte postale n'était pas adressée aux particuliers. Les 13 476 cartes ont été distribuées au Québec, et 5 000 cartes aux États-Unis dans les régions qui ont été touchées par les inondations passées. La carte postale invitait les gens à s'inscrire pour participer aux réunions publiques, et il y a également eu des publicités sur les sites web de la CMI et de la LCRR, ainsi que sur les médias sociaux de la CMI (Facebook, Twitter et LinkedIn). Un communiqué de presse est en cours de rédaction et sera envoyé aux médias une semaine avant les réunions pour faire de la publicité. John Yee sera présent tout au long des réunions publiques, et il y aura une répétition générale une semaine avant les réunions publiques.
- Un membre du GCP a demandé si, pour les petites municipalités le long de la rivière Richelieu, il serait possible d'organiser une véritable réunion publique. Il y a beaucoup de gens qui n'ont pas accès à Internet, et une réunion serait possible puisque la limite des rassemblements a été portée à 250 personnes, et que les gens de cette région ne sont pas aussi préoccupés par le virus.
 - La coprésidente Canada du GCP a demandé au coprésident quelles étaient les directives sur les déplacements des fonctionnaires fédéraux. Celui-ci a répondu que son ministère n'a pas repris les opérations en personne et que les directives pour cet automne n'ont pas encore été publiées. Selon lui, les restrictions pour les déplacements étaient toujours en place.
 - Un membre du GCP a précisé qu'au Québec, il était possible de réunir jusqu'à 125 personnes dans une salle tant qu'il y a une distanciation sociale, et qu'il existe un hôtel offrant cette possibilité à Saint-Jean-sur-Richelieu. Le plus difficile serait d'y faire venir les experts techniques. Elle a suggéré que les experts pourraient être sur un écran disposé dans la salle.
- Un membre du GCP a fait remarquer que certaines des municipalités le long de la rivière Richelieu sont bilingues, et voulait savoir s'il y avait des cartes postales anglaises supplémentaires pour envoyer à ces municipalités. La conseillère en communication vérifiera s'il y a des extras en anglais.
- La conseillère en communication a indiqué que présentement, il y a 29 personnes inscrites pour la 29 septembre et 19 personnes inscrites pour le 30 septembre.

5. Sommaire de la rencontre

Les coprésidentes ont remercié les membres du GCP d'avoir participé à cette réunion. Tout commentaire supplémentaire sur les vidéos ou la présentation peut être ajouté aux documents existants pour encore un jour ou deux. Elles espèrent que les frontières seront ouvertes à temps pour la prochaine réunion du GCP.

Approuvé par les membres du Groupe consultatif public le 28 avril 2021.